

**Unité de Formation et de Recherche (UFR)
Arts et Sciences Humaines (ASH)**

Année universitaire 2017-2018

COMMISSION DE SELECTION DE MASTER

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

Mention de Master « Sciences Historiques »

Master « Histoire, Histoire et cultures de l'alimentation, Histoire de l'art, Archéologie »

Composition de la commission :

Présidente : Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Membres : Elisabeth LORANS, Natacha LUBTCHANSKY, Pierre-Antoine DESSAUX, Albane COGNE, Pascal CHAREILLE, Anna HELLER

Fait à TOURS, le 18 mai 2017

Le Directeur de l'UFR Arts et Sciences Humaines

François-Olivier TOUATI

